



Service des formations professionnalisées

MASTER 2

JURISTE D'ENTREPRISE

UE4 Fiscalité des échanges
(Cours de M. Bouffard)

mardi 17 mai

14h30 - 16h30

Aucun document n'est autorisé.

Année universitaire 2015-2016

Session 1

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98
www.ut-capitole.fr

IMPOTS DIRECTS

1- Expliquez les notions d'obligation fiscale illimitée et d'obligation fiscale restreinte.

2- Une personne physique non fonctionnaire vient vous voir car elle a entendu dire qu'il suffisait qu'elle passe moins de 183 jours par an en France pour ne pas être considérée comme fiscalement domiciliée en France au sens de l'article 4 B du Code Général des Impôts ? Que pouvez-vous lui répondre ?

3- Comment doivent être appliqués les critères conventionnels de détermination de la résidence fiscale d'une personne physique ?

- Les critères sont alternatifs
- Les critères sont cumulatifs
- Les critères doivent être appliqués successivement
- Les critères sont indépendants

4- Quelle est la différence entre le centre des intérêts économiques d'une personne et le centre de ses intérêts vitaux ?

5- En matière de prix de transfert, l'administration doit prouver :

- L'existence d'un lien de dépendance juridique
- L'existence d'un lien de dépendance juridique ou de fait
- N'a pas à prouver l'existence d'un lien de dépendance s'agissant d'entreprises dans un état à fiscalité privilégiée

6- En matière de prix de transfert, expliquer la notion d'entrepreneur principal.

7- Quels sont les biens concernés par l'exit tax ?

8- Concernant l'exit tax, quelles sont les conditions d'octroi du sursis de paiement en cas de transfert de domicile hors de l'union européenne ? Dans l'union européenne ?

9- Concernant l'exit tax, quels sont les cas de dégrèvement des impositions en sursis ?

10- Quels sont les revenus concernés par l'exonération des revenus passifs des impatriés ?

11- Pendant quelle période un impatrié peut-il prétendre à l'exonération des primes liées à son impatriation ?

12- Sous quelles conditions un salarié détaché à l'étranger peut-il prétendre à une exonération partielle de rémunération ?

13- Quelle est la différence entre un état ou territoire non coopératif et un état à fiscalité privilégiée au sens de l'article 238 A du Code Général des Impôts ?

14- En matière conventionnelle, quelle est la définition d'un établissement stable ?

15- De quels pouvoirs doit être investi un représentant dépendant pour que soit caractérisé un établissement stable ?

16- Comment est déterminé le revenu imposable d'un contribuable qui transfère son domicile en France au titre de l'année du transfert de son domicile, sachant que la personne percevait des revenus de source française avant le transfert de son domicile ?

TVA

1- Expliquez les conséquences d'une exonération de TVA pour une opération située en France.

2- A quoi sert la notion d'exigibilité en matière de TVA ?

3- Dans quelle hypothèse une personne peut-elle avoir intérêt à opter pour la TVA ?

4- Comment une société peut-elle récupérer la TVA déductible ?

5- Au regard de la TVA, la location portant sur local loué nu à usage professionnel est :

- Exonérée de TVA
- Exonérée de TVA avec option possible pour la TVA
- Obligatoirement soumise à TVA
- Soumise à TVA avec possibilité d'opter pour une exonération de TVA

6- Dans quelles hypothèses un abandon de créance versé par une société française à une autre société française est-il dans le champ d'application de la TVA ?

7- Expliquez la notion d'auto-liquidation de la TVA.

8- Un prestataire de services assujéti à la TVA en France où se trouve le siège de son activité économique rend une prestation de services à une société allemande assujéti à la TVA en Allemagne où se trouve le siège de son activité économique. Décrivez les conséquences de l'opération en matière de TVA pour chacune des deux entreprises concernées.

Même question si le client est un particulier allemand non assujéti à la TVA.

9- Expliquez la notion de filet de sécurité.

10- S'agissant d'une exportation, comment peut-on prouver l'expédition du bien ?

11- Expliquez la notion de lien direct.

12- Un assujetti à la TVA a omis de mentionner, sur sa déclaration, le montant de la TVA déductible. Cette TVA peut-elle être déduite ? Dans quelles conditions ?

13- La société Italienne immatriculée à la TVA vend une machine à une entreprise française immatriculée à la TVA en France. Décrivez les conséquences de l'opération en matière de TVA pour chacune des deux entreprises concernées.

14- Expliquez le fonctionnement et l'intérêt du régime du contingent d'achat en Franchise.